

### **Présentation de Tarare**

Principal pôle de centralité de la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien (31 communes - 50 500 habitants) et du Beaujolais vert

Connecté à l'agglomération lyonnaise par l'A89 (25min) et le train (35min)



# Une ville industrielle à la campagne

- Un pôle de centralité de 10 500 habitants avec de nombreux services et équipements
- Un centre-ville commerçant dynamique et un marché bihebdomadaire avec une zone de chalandise étendue
- Une histoire de la Ville liée à celle de l'industrie textile florissante du XIXème siècle (la mousseline, le voile…).
- A partir des années 1970 : difficultés de l'industrie textile qui entraine le déclin et la paupérisation de Tarare





# Une stratégie de revitalisation du centre-ville amorcée depuis de nombreuses années

- Des opérations d'envergure réalisées ces dernières années :
  - Rénovation du théâtre (2018)
  - Requalification de la RN7 en entrée de ville Est (2019)
  - Requalification du site des Teintureries (2019)
  - Démolition des barres de la Plata (300 logements 2019)
- Et de nombreux projets en cours :
  - Requalification de l'ancienne usine de moulinage JB Martin en entrée de Ville Est (10 000 m² de SDP)
  - Requalification de la friche de l'ancien hôpital
  - Requalification de la zone d'activités Ouest
- De nouveaux programmes immobiliers en cours de réalisation
- → Une dynamique positive qui traduit une attractivité nouvelle de la Ville



Requalification de la RN7



Requalification des Teintureries

# ■ Tarare, lauréat du programme national Action Cœur de Ville

Action Cœur de Ville

- 2018 : lauréat du programme national Action Cœur de Ville
- 2018 2019 : élaboration d'un plan guide en concertation avec les partenaires ACV afin d'identifier les enjeux et les priorités stratégiques de développement pour la Ville à court, moyen et long terme :
  - Préserver et améliorer les qualités d'une "ville à la campagne" pour offrir un cadre de vie agréable et sain et promouvoir l'attractivité de la ville
  - Organiser les mobilités et les stationnements pour renforcer l'accessibilité du centre-ville et apaiser l'ambiance urbaine afin d'encourager les modes actifs
  - Développer l'attractivité économique, l'offre de loisirs et valoriser les équipements existants
  - Améliorer l'offre d'habitat existante et rendre la ville attractive afin de favoriser la mixité sociale et générationnelle
- Décembre 2019 : lancement de la phase opérationnelle, avec la mise en œuvre d'un programme d'une quarantaines d'actions, dont :
  - La réalisation d'une étude sur l'optimisation des circulations tous modes par le CEREMA
  - La mise en place d'une solution de stationnement intelligent

# Elaboration d'une étude sur l'optimisation des circulations tous modes par le CEREMA

- Réalisation par le CEREMA en 2020 et 2021 d'une étude prévoyant :
  - un plan de circulation
  - un plan de stationnement intégrant des solutions de stationnement intelligent
  - un plan de jalonnement piéton et cyclable
- Principes d'aménagement sur 3 secteurs à enjeux de la Ville
- Diagnostic sur le stationnement :
  - Plusieurs parkings de surface répartis dans la ville : environ 1 400 places répertoriées
  - Une offre sur voirie importante : quasiment toute les rues comptent une offre de stationnement
  - Au total : plus de 2 000 places répertoriées sur le centre-ville

# Quelques chiffres clés sur le stationnement

Une demande journalière en semaine caractérisée par :

- une occupation d'environ 58% en moyenne de 6h à 20h
- Un pic sur le créneau de 10h à 11h
- un nombre de rotation moyenne par rue : 1,48 véhicule
- un nombre de rotation moyen par parking : 1,83 véhicule
- un équilibre dans l'utilisation des parkings, tous situés à proximité du centre ville

⇒ Taux de rotation plutôt faible compte tenu du caractère central de l'aire d'enquête

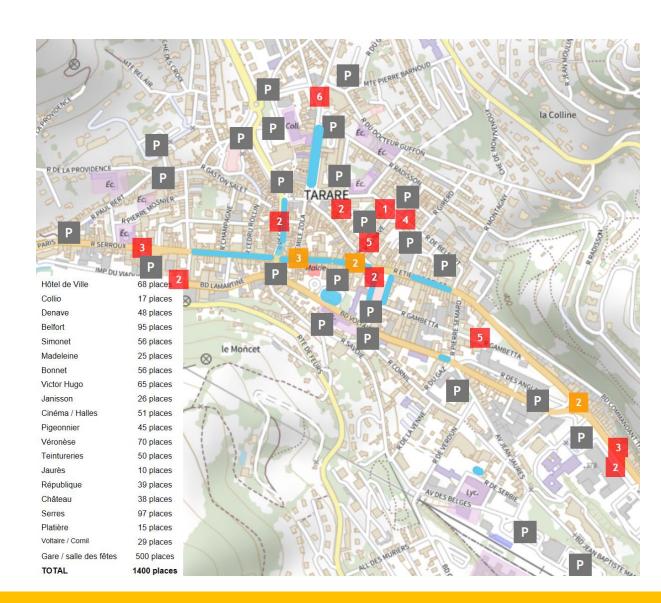
# **■** En synthèse

- Une offre de stationnement importante sur la commune, suffisante sauf pendant les temps de marché
- Un taux de rotation peu important
- Un nombre de visiteurs important dans les secteurs de l'hypercentre (466 / 460 / 240)\*, la Madeleine (320 / 280 / 210) et du Cinéma (170 / 175 / 60), avec un taux de rotation peu important
- Des emplacements de stationnement parfois peu exploités, des places « transformées en parkings »
- Un stationnement résidentiel globalement suffisant, mais avec un espace public consacré à la voiture très important (du fait de l'absence de garage dans le bâti ancien)
  - ⇒ Proposition de jalonner vers les parkings en entrée de ville afin de décongestionner les capacités en centreville, puis de guider les usagers « à pied » vers le centre

\* (nombre de places autorisées / visiteurs courte durée / résidents) (données issues de l'étude Sormea)

# ■ La politique actuelle du stationnement

- Un stationnement gratuit
- 2 types de zones de stationnement à durée limitée :
  - une zone rouge de type « arrêt minute » :
    - limitée à 15 min de stationnement maximum de 7h à 19h
    - qui représente 47 places de stationnement disséminées dans la Ville devant les commerces
  - une zone bleue :
    - limitée à 1h30 maximum de stationnement de 9h à 18h
    - qui représente 200 places de stationnement
- Du lundi au samedi, hors jours fériés et mois d'août

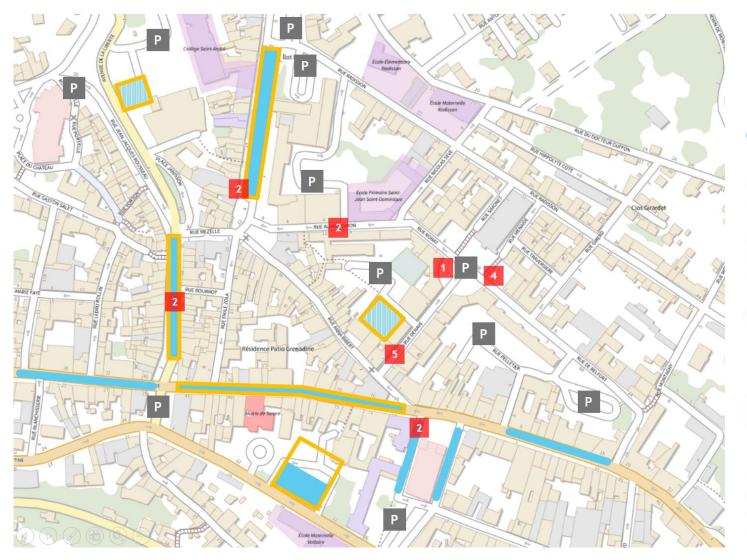


## ■ Mise en œuvre du jalonnement dynamique

- Objectif : augmenter la disponibilité et le taux de rotation dans les secteurs tendus :
  - en jalonnant vers les parkings en entrée de ville afin de décongestionner les capacités en centre-ville, puis en guidant les usagers « à pied » vers le centre
  - en étendant les zones de stationnement réglementées (zones rouge et bleue) et en s'assurant de leur respect (contrôlesanction)
- Les principes du jalonnement dynamique :
  - Guider vers les places de stationnement libres (à partir de la signalisation d'information dynamique)
  - Désengorger le trafic en réduisant le temps de recherche d'une place de stationnement (et donc limiter la pollution de l'air)
  - Contrôler le respect de la durée autorisée en cas de stationnement réglementé
  - Accroître la rotation du stationnement et redynamiser les rues commerçantes
  - Recueillir des statistiques sur le taux d'occupation et de disponibilité des places de stationnement
  - Augmenter la disponibilité des places pour les riverains en fin de journée lorsqu'ils reviennent de leur lieu de travail

En résumé : permettre aux petites et moyennes villes sans parkings dédiés de disposer d'un outil moderne habituellement réservé aux métropoles et grandes villes pour leurs parkings.

# ■ Périmètre du stationnement intelligent



Zone bleue - 1h30 max 141 places – de 9h à 18h

| Rue Pêcherie            | 18 places |
|-------------------------|-----------|
| Rue République          | 18 places |
| (de Madeleine à Collio) |           |
| Hôtel de Ville          | 23 places |
| Avenue De Gaulle        | 82 places |

Périmètre du stationnement intelligent 260 places



+ 119 places maximum

| Parking Denave | 30 places |
|----------------|-----------|
| Halles         | 21 places |
| Hôtel de Ville | 68 places |

# ■ Mise en œuvre du jalonnement dynamique

- Mise en place d'un partenariat avec Orange Business Services en tant que site pilote
- Installation de **36 capteurs** sur 2 rues commerçantes et de **15 caméras** sur 3 parkings et l'avenue De Gaulle qui indiquent en temps réel la durée de stationnement des véhicules et le nombre de places disponibles.
  - ⇒ pour un montant total de 119 000 € HT







# ■ Mise en œuvre du jalonnement dynamique

#### Calendrier :

- 2ème semestre 2022 : définition du périmètre d'intervention
- Janvier 2023 : organisation de 2 réunions publiques auprès des commerçants et des habitants
- Printemps 2023 : installation des capteurs (par les services techniques de la Ville) et des caméras (par notre prestataire)
- Eté 2023 : paramétrage du logiciel
- Septembre 2023 : mise en application du dispositif et premiers retours
- Prochaines étapes d'ici la fin de l'année :
  - Extension de la zone bleue
  - Installation de panneaux en entrée de ville pour indiquer en temps réel le nombre de places disponibles



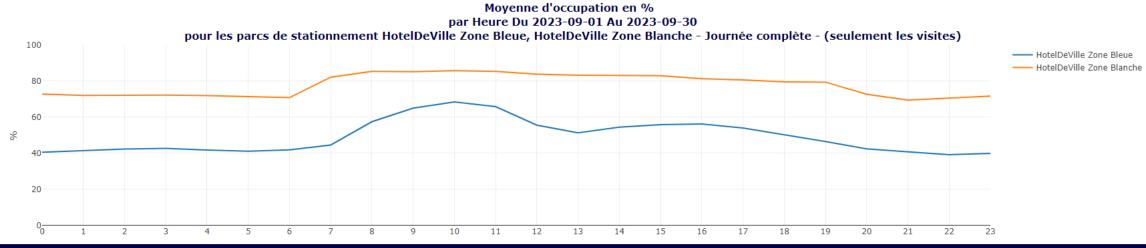
# **■ Premiers retours d'expérience**

- Les capteurs ont un effet dissuasif : leur seule installation, sans même une mise en fonctionnement, provoque une prise de conscience des usagers.
- Des statistiques conformes à nos attentes : la zone bleue présente un taux de rotation plus élevé que la zone blanche témoin ET il y a toujours, a minima, une vingtaine de places de stationnement disponibles en cœur de ville sur les 150 places « connectées » en zones bleues.
- Pas d'effet politique négatif et le ressenti d'une grande acceptabilité sociale : la Ville a communiqué en amont sur une opération « gagnant-gagnant », sans stigmatiser l'usage des véhicules. Il n'y a pas eu de changement dans les habitudes, juste une numérisation du dispositif actuel qui, a périmètre constant, a prouvé qu'une meilleure discipline individuelle (faire quelques pas de plus et respecter le temps de stationnement) pouvait améliorer grandement la situation pour l'ensemble de la population.
- Des questionnements sur le jalonnement dynamique encore en suspend : pas de choix arrêté sur le « nombre de places » à indiquer en entrée de ville sur les panneaux lumineux (total des places libres en zone bleue ou place libres par zone…)

# ■ Premiers retours d'expérience

#### Groupements

Comparer les données récoltées pour les différentes entités



#### Groupements

✓ Comparer les données récoltées pour les différentes entités

